

Sujet : [INTERNET] Observation sur enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole

Date : Sun, 31 Mar 2024 16:52:40 +0200

De : jacques_girard

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance des informations d'enquête publique sur le site <https://www.sarthe.gouv.fr/Publications/Consultations-et-enquetes-publiques/Intercommunal>.

Je réside au 4 rue Sainte Hélène au Mans, à 10 mètres de l'avenue Bollée où les chronolignes sont prévues d'être aménagées. Je me considère donc comme riverain impacté par ce projet. Je suis cycliste : j'utilise quotidiennement mon vélo musculaire pour aller travailler ainsi que pour tous mes déplacements en ville. Je suis donc extrêmement favorable aux mobilités douces. En outre, mon épouse utilise quant à elle tous les jours le tramway pour se rendre à son travail à l'hôpital et fait le reste de ses parcours à pied sans utiliser les lignes de bus 5 et 6 actuelles. En revanche, j'utilise souvent mon automobile (Crit'Air 1) pour aller voir ma belle-mère dans les Côtes d'Armor, mes enfants dans le Morbihan, mes amis en région parisienne ou en Normandie, ... Le véhicule autonome permettant de se rendre en toute liberté vers n'importe quelle destination et à n'importe quelle heure n'ayant pas encore été inventé, je ne parviens pas à me dispenser d'une automobile. Je n'ai pas de garage, même pas un en désordre, je stationne donc mon automobile sur la voie publique.

Je suis globalement favorable à un réaménagement plus vert de notre centre ville. A ce titre et en tant que cycliste, je comprends et soutiens une restriction de la circulation automobile. Cependant, je ne comprends pas vraiment l'intérêt d'avoir des lignes de bus plus rapides ou à fréquence plus élevée. Amener plus de personnes plus rapidement vers un centre ville dont les commerces disparaissent peu à peu ? Je ne suis pas convaincu, du moins tant qu'il n'y a pas d'action pour ramener les commerces de périphérie vers le centre.

Vous l'aurez compris, le point qui me tracasse le plus est le stationnement. D'après vos plans mis à disposition dans l'enquête publique, dans mon quartier et plus particulièrement sur le tronçon de l'avenue Bollée situé entre la rue de l'Ormeau et La Butte, la plupart des places de stationnement disponibles aujourd'hui disparaissent. Où les riverains sans garage pourront-ils garer leur véhicule ? Il existe certainement des solutions. A titre d'exemple, plutôt que d'avoir rue Sainte Hélène un stationnement unilatéral alterné (Art. R417-2 du Code de la Route) qui enquiquine tout le monde, il serait plus judicieux d'instaurer des places de stationnement fixes en maximisant le nombre de places, comme cela a été fait rue de l'Ormeau.

Le dernier point mentionné ci-dessus n'est qu'un exemple et je suis convaincu qu'une réelle concertation avec les riverains permettrait de trouver d'autres solutions qui compenseraient l'impact de la disparition des places de stationnement avenue Bollée. Mais de concertation il n'y a point eu. J'ai eu vent de la réunion publique du 22 février dernier grâce à un flyer dans ma boîte aux lettres déposé par ceux qui avaient organisé la pétition sur les arbres. Merci à eux. Mais le projet est en route depuis bien longtemps et je n'ai jamais été sollicité par la Mairie quand bien même je suis riverain.

Pour terminer et pour résumer, je suis opposé au projet de chronolignes tant que :

- Des solutions réalistes et pérennes pour le stationnement sur la section de l'avenue Bollée entre rue de l'Ormeau et La Butte ne seront pas décidées,
- Une réelle concertation avec les riverains (pas seulement les commerçants) pour trouver des solutions aux problèmes soulevés ne sera pas effective.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques GIRARD